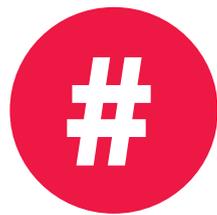


EN VACANCES

RENCONTRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'accès aux vacances : **une urgence sociale**

21 JUIN 2019

 EnVacances 
2019

RENCONTRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'accès aux vacances : une urgence sociale

21 JUIN 2019

M. le Député Buon Tan,
membre du groupe d'études des activités touristiques*



Le droit aux vacances représente **un enjeu social et économique**. Social car, aujourd'hui, plus d'un tiers des Français ne part pas en vacances (22 millions de personnes, dont 3 millions d'enfants) quand, cependant, plus de 80 % des citoyens français estiment que partir en vacances est une nécessité. La question du tourisme pour tous n'est donc pas uniquement liée à celle des loisirs et demeure un véritable enjeu de société qui interroge nos valeurs fondamentales et la cohésion sociale au sein de la société française dans un contexte où son évolution et ses transformations créent, voire accentuent, des inégalités sociales. Mais c'est aussi **un enjeu économique** car le droit aux vacances, et sa concrétisation dans l'accès au tourisme pour tous, représente un intérêt pour l'économie en participant à

redynamiser certaines régions et territoires dans une situation où le tourisme représente 8 % du PIB. Le tourisme pour tous n'est donc pas une charge pour la société, mais une aubaine. Parvenir au tourisme pour tous nécessite des politiques publiques alliant pragmatisme et réalisme, permettant de conjuguer action sociale et compétitivité économique et, *in fine*, d'interroger collectivement notre répartition entre temps de travail et temps de loisirs.

« *Le tourisme pour tous n'est donc pas une charge pour la société, mais une aubaine.* »

* Remerciements à M. le Député Buon Tan qui a accueilli cette rencontre à l'Assemblée nationale.



Christophe Couillard Bellusci, grand témoin, Vice-Président du Conseil d'Administration de l'ANCV



Si les vacances pour tous apparaissent comme un enjeu consensuel (tout le monde doit pouvoir accéder au temps des vacances), elles n'en demeurent pas moins un sujet complexe à administrer. Le taux de départ des Français est stable depuis les années 1980 et se situe autour de 60 % de la population. En 1950, seulement 15 % des Français partaient en vacances. Ce taux s'est ensuite accru, grâce à la croissance économique, le développement de la mobilité et une politique forte d'aménagement touristique du territoire. Pour autant, les inégalités d'accès aux vacances, en fonction du niveau de vie, sont et demeurent très marquées. Les ouvriers, les personnes au foyer, les personnes avec des bas revenus, les familles monoparentales et les personnes sans diplôme sont les catégories de population qui partent le moins. Quand 37 % des ouvriers partent en vacances, ce sont 82 % des cadres qui partent et ce, plusieurs fois dans l'année.

« La fracture touristique reste importante. Beaucoup de nos concitoyens restent sur le bord de la route. »

L'enjeu des inégalités d'accès aux vacances impose, d'une part, de s'interroger et d'identifier les freins au départ et, d'autre part, de clarifier l'intérêt et les avantages, pour la société, d'inciter et d'aider les Français au départ en vacances. Les freins au départ sont de trois ordres :

- **Le manque de ressources financières** est la première cause de non-départ et explique notamment près des deux tiers des départs avortés. Le constat est simple : à rebours de choix politiques appuyant une politique de l'offre et non de la demande, il faut travailler à créer et soutenir le pouvoir d'achat des Français.
- **Les freins psychologiques** sont une autre cause de non-départ en vacances. Alors que la pratique du départ en vacances était, dans la première moitié du XX^e siècle, un comportement de nature élitiste, elle est devenue, dans le cadre du développement d'une société où se massifie l'accès aux loisirs, un comportement dominant. En quelques décennies, la norme sociale s'est inversée

et les Français se sont acculturés au départ en vacances. Malgré cela, 20 % des Français restent des non-partants absolus et cela impose le constat de la prégnance de phénomènes d'autocensure : « *les vacances ne sont pas pour moi* ».

- Enfin, il y a **les freins méthodologiques**. Le départ en vacances et l'accès aux activités de tourisme nécessitent de savoir organiser son départ et le déroulement de son séjour, notamment en termes de construction de budget.

« Tout simplement, il y a des gens qui ne savent pas partir en vacances. »

Mais, garantir l'accès aux vacances pour tous est aussi de nature à présenter des intérêts pour la société :

- Il permet de **lutter contre les exclusions**. Les vacances sont un indice d'intégration sociale et celles et ceux qui n'en partagent ni les rythmes, ni les conversations, manquent le rendez-vous de la communauté nationale. Il favorise, donc, l'intégration et la cohésion sociale.
- Les vacances constituent par ailleurs un **support pertinent et essentiel d'accompagnement socio-éducatif** : elles favorisent l'implication de chacun en tant qu'acteur de son projet de départ. L'utilité sociale des vacances n'est en ce sens plus à démontrer.

L'accès aux vacances pour tous permet, conjointement, le **soutien de l'économie touristique**. Pour exemple, le chèque-vacances, outil majeur de la politique sociale du tourisme en France et qui concerne respectivement 4,5 millions de salariés et agents publics, représente un engagement financier de 1,6 milliard d'euros pour un impact estimé loin d'être négligeable. Ce sont 5 milliards d'euros qui sont, grâce à lui, réinjectés dans notre économie. Les programmes d'action sociale de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) et le budget qui y est alloué sont donc des leviers importants permettant de développer un volume de dépenses au bénéfice de l'économie touristique française. En 2018, c'est 70 millions d'euros générés au bénéfice de l'industrie touristique française pour près de 24 millions d'euros attribués par le biais de l'ANCV, soit près de trois fois plus.



LES INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX VACANCES ET LE NON-DÉPART : UN ENJEU POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES.

Animé par Stéphane Guérard,
Journaliste à L'Humanité



ette rencontre à l'Assemblée Nationale s'effectue sur fond d'une année marquée par la crise sociale importante qu'a connu le pays avec le mouvement des « Gilets Jaunes ». Ce mouvement a notamment mis au cœur de ses revendications la question du pouvoir d'achat. D'abord présentes via le constat des difficultés à faire le plein d'essence, puis par l'impossibilité de « remplir le frigo » dès le milieu du mois, c'est aussi la question de l'accès aux vacances qui a émergé, signe d'un marqueur social entre les Français qui peuvent les prendre et ceux qui ne peuvent pas les prendre. Ne pas partir en vacances, c'était faire l'expérience des inégalités sociales et ce, d'une manière

d'autant plus frappante que les « Gilets Jaunes » ne représentaient pas les publics habituellement mis en avant et pensés comme les plus en difficulté dans l'accès aux vacances.

« Les Gilets Jaunes ont mis à terre un des clichés qui est de croire que les vacances sont réservées à ceux qui travaillent. »

Intervention de Christelle Dubos,
Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé.



es « Gilets Jaunes » ne doivent pas éluder la problématique de l'accès aux vacances pour une partie entière de la population qui doit aussi faire l'objet d'un engagement spécifique de la part de l'Etat et du Gouvernement : les plus précaires. Ce sont des publics particulièrement éloignés de l'accès aux vacances dont les niveaux de vie sont encore en deçà de ceux dont disposent les « Gilets Jaunes ». Il faut tenir une politique générale parce que les vacances sont un droit et un devoir pour notre société : il importe de les rendre accessibles à l'ensemble des concitoyens sans privilégier un public par rapport à d'autres.

« Ces publics, les 1500 euros, ils ne les ont pas et les fins de mois, ils ne les commencent parfois même pas du tout. »

Pour cela, l'Etat s'engage sous plusieurs formes :

- Il apporte **un soutien financier au départ en vacances** par le biais des branches famille, Caisse d'Allocations Familiales et Mutuelle Sociale Agricole (MSA) : cela se concrétise par « 500 millions d'euros alloués et mobilisés



par 3 600 structures labellisées en direction des familles (200 000 familles) et des enfants et adolescents (500 000 concernés) ». L'Etat intervient et soutient le départ en vacances également par les subventions auprès des associations. Cet engagement financier est d'autant plus primordial que 55 % des familles concernées sont monoparentales. Il est en outre nécessaire de veiller à renforcer l'information des familles afin de lutter contre le non-recours aux droits.

« C'est aussi un droit que de pouvoir souffler, de pouvoir prendre du temps que l'on soit demandeur d'emploi, que l'on soit salarié ou salarié modeste. »

- L'aide au départ en vacances repose aussi sur **un travail d'accompagnement**, rendu nécessaire par les difficultés économiques et budgétaires des familles. Celui-ci doit être inscrit dans le parcours proposé à la famille et planifié à l'avance ; parfois plusieurs mois avant la période de l'été. Cet accompagnement doit englober à la fois la budgétisation des vacances et la préparation dans toutes ces composantes (transport, hébergement...), au plus près des souhaits des familles. Plusieurs acteurs et institutions sont sollicités dans ce travail d'accompagnement : les travailleurs sociaux, les centres sociaux, les CCAS, les conseils départementaux et, dorénavant, les points conseils budget. L'accompagnement doit veiller à être global pour lever aussi bien les freins matériels que psychologiques : c'est la situation de la famille dans sa globalité que l'accompagnement au départ en vacances doit prendre en compte.

Cet accompagnement renforcé des familles est aussi nécessaire pour **lutter contre les inégalités**

territoriales, qui se couplent avec les inégalités sociales. En effet, d'un département à l'autre les familles n'ont pas les mêmes chances de s'en sortir et d'accéder au départ en vacances. C'est à cette condition seule que les lieux de vacances pourront être des espaces de mixité et que le départ favorisera le sentiment d'avoir une vie normale avec ses enfants, participant ainsi à la construction de la parentalité et du lien social.

« C'est bien aux politiques familiales de s'adapter aux besoins des familles et non l'inverse. »

Par ailleurs, les enjeux sociaux et économiques liés au tourisme, et la question du droit aux vacances pour tous, font l'objet d'une attention particulière de la part du Gouvernement par l'intermédiaire de Mme la Députée Pascale Fontenel-Personne. Celle-ci s'est vue confier la coordination d'une mission pour les six prochains mois, visant à identifier les pistes d'actions pour développer le tourisme des Français en veillant conjointement à s'appuyer sur tous les acteurs du secteur (partenaires publics comme privés) et à favoriser le départ des plus fragiles.

Le choix du Gouvernement a été de coordonner cette mission par un comité interministériel « Tourisme ». Son objectif est de **porter un regard pluriel sur le sujet de l'accès aux vacances** en croisant impératifs économiques et objectif de solidarité. La question qui s'est posée était de savoir si le fonctionnement et la « fabrication » des politiques publiques en interministériel est de nature ou non à garantir et permettre la reconnaissance d'un droit aux vacances pour tous. Nous avons considéré que l'interministériel était préférable car la concrétisation d'un ministère du Tourisme peut porter en elle le risque de la sujétion de la dimension sociale de l'accès aux vacances pour tous à la question de l'économie touristique.

François Soulage, Président du collectif ALERTE



Un ministère dédié aux vacances et au tourisme est au contraire essentiel aujourd'hui pour **faire exister la question des vacances**. On parle du tourisme pour tous mais aujourd'hui, il n'existe

pas ! Actuellement, la question du tourisme est rattachée au ministère des affaires étrangères et est centrée sur la venue des touristes étrangers. Mais une véritable politique publique d'accès aux vacances doit être conçue pour

TABLE RONDE N°1

réduire les inégalités et rendre effectif le tourisme pour tous.

« *Un ministre du Tourisme, c'est absolument essentiel aujourd'hui !* »

Par exemple, les principales aides au départ sont en réalité celles issues des employeurs et de la redistribution réalisée par les comités d'entreprise, notamment par l'intermédiaire des chèques-vacances de l'ANCV. Mais **où est l'aide publique du départ en vacances ?** Il y a les CAF qui aident mais elles sont indépendantes et n'appliquent pas la même politique partout, ce qui crée des inégalités entre territoire. La nationalisation des critères dans les politiques d'aide mises en place par les Caisses d'Allocations Familiales est un levier essentiel de la concrétisation d'un tourisme pour tous.

Autre exemple, un certain nombre d'associations du tourisme social qui appliquent le quotient familial ont fait faillite, faute d'aide publique. En conséquence, le tourisme social propose des prix de moins en moins attractifs car il n'a pas les moyens de faire autrement. Là aussi de l'aide publique est nécessaire.

Enfin, les politiques publiques d'accès aux vacances doivent mettre **au cœur de leurs concrétisations la petite enfance et la jeunesse**. L'accès aux vacances aux âges précoces de la vie est l'occasion d'apprendre un certain nombre de normes et de valeurs essentielles au vivre-ensemble. Pour des jeunes, ne pas partir en vacances, ne jamais pouvoir voir la mer, ne jamais aller à la montagne, ne jamais pratiquer de loisirs, est un vrai problème qui engage leur devenir social tout entier. C'est dans l'accès aux vacances et aux loisirs que les populations les plus jeunes, et notamment des milieux populaires, nouent de nouvelles sociabilités (et acquièrent plus généralement des réflexes de

socialisation), rencontrent d'autres cultures et accèdent à des codes et à une culture libre leur permettant de se construire comme citoyen à part entière. Or le Plan pauvreté passe complètement à côté de cet enjeu, en oubliant la part de rêve, part de dignité qu'apportent les vacances.

« *Ne pas considérer que le départ en vacances et l'accès aux loisirs pour des enfants sont formateurs de leur devenir est une erreur fatale.* »

L'absence de références à la question des vacances est une chose d'autant plus surprenante que ce Plan prévoyait, au travers des garanties et déclarations de Mme Buzyn, d'appuyer l'aide à la petite enfance et à la jeunesse, âges décisifs de la vie. De ce point de vue, le tourisme et les vacances pour tous n'apparaissent pas comme thématiques centrales mises à l'agenda de ce Plan car l'objectif a été de tenir une ligne plus générale concernant les inégalités sociales de destin, en misant sur la réussite à l'école des enfants et jeunes les plus défavorisés. A ce titre, la petite enfance et la jeunesse font l'objet d'une attention particulière au travers de mesures spécifiques : la création de 30 000 places de crèches supplémentaires, un travail sur la formation des professionnels de la petite enfance et l'accès et le libre choix du mode de garde quelles que soient les ressources des familles. Mais c'est insuffisant pour lutter contre la pauvreté. Les vacances devraient être **une priorité parmi les mesures relatives au soutien à la parentalité**. Cela change la vie d'une famille et cela fait partie de leur demande. Or la moitié des familles ne savent pas qu'elles peuvent bénéficier d'aides aux vacances. Un travail pour la prise en compte de la nécessité des départs en vacances de la jeunesse reste donc prioritairement à mener.

Jorg Müller,
chercheur au CREDOC



Les statistiques sont un moyen d'éclairer les enjeux que représentent les vacances pour les ménages français et les inégalités que cache l'accès à ce temps privilégié. Il convient tout d'abord de regarder le pourcentage du budget qui part dans des dépenses contraintes selon les catégories sociales : 62 % du budget des ménages les plus pauvres part dans des dépenses contraintes, contre 35 % pour les plus aisés. Pour l'ensemble de la population, ce pourcentage est de 42 % (données 2011).

En 2019, **55 % des Français s'imposent régulièrement des restrictions budgétaires** et ils sont 46 % à réduire le budget dédié aux vacances et aux loisirs, ce qui en fait le premier poste de restrictions. Là encore, les Français ne sont pas à égalité et un écart se creuse depuis le début des années 2000. En effet, la reprise économique n'est pas réellement ressentie par les bas revenus qui continuent à s'imposer régulièrement des restrictions, alors que les classes moyennes supérieures et les hauts revenus ont le sentiment que leur situation s'améliore.



« *Ne pas pouvoir vivre comme les autres génère des frustrations, qui ont tendance à s'exprimer de manière violente ou dans des conflits sociaux.* »

Quand on se penche sur la hiérarchie des valeurs exprimées par les Français, **on voit que les loisirs et le temps libre sont considérés comme plus important que le travail** (2019). En 2012, cette hiérarchie était inversée. La norme

sociale du départ en vacances est très forte en France. Pour les Français, partir en vacances participe largement au bonheur et est perçu comme un facteur d'intégration sociale, qui diminue le sentiment de solitude.

Enfin, les statistiques sur le budget des ménages montrent, sans grande surprise, que le premier frein au départ est financier. Les dernières données disponibles (début 2014) montrent que la proportion de bénéficiaires d'une aide aux vacances (chèques-vacances, aide de l'employeur ou du CE, de la CAF...) a plus de chance de partir en vacances que dans la population générale (72 % contre 60 %). Ce constat se retrouve également au sein d'une même catégorie socio-économique. Ces aides ont donc un impact déterminant.

Yves Blein, député membre de la commission des affaires économiques et Président de Léo Lagrange



Pierre Mauroy, créateur du Chèque-Vacances considérait que le temps libre devait être utile à la personne humaine, à son élévation.

Cette conviction s'est vue confirmée par le constat partagé des effets du temps libre en termes d'épanouissement personnel, familial, mais aussi de sociabilité, particulièrement pour les enfants et les jeunes. Il importe donc de faire reconnaître le temps des vacances et le temps libre comme des éléments structurants de la personnalité de l'enfant. Il s'agit d'abord d'un enjeu d'éducation avant d'être une question d'industrie touristique, même si bien entendu, le départ en vacances des enfants peut participer au développement économique d'un territoire.

« *Le temps libre doit être un temps utile à la personne humaine, à son épanouissement et à son élévation.* »

Les familles doivent être aidées et incitées à laisser leurs enfants partir seuls en vacances afin qu'ils disposent de temps de sociabilités, en complémentarité des temps scolaires ou familiaux. Ces temps sont autant de cadres primordiaux auxquels ils doivent accéder en parallèle de ces cadres scolaires et familiaux.

La question financière dans l'accès aux vacances collectives est évidemment majeure, mais il convient de dépasser ce simple constat. Prenons l'exemple de la restauration scolaire qui est passée d'une activité non lucrative organisée par les parents d'élèves à une activité gérée par des entreprises à grande capitalisation boursière. Cette évolution s'explique par un durcissement de la réglementation et surtout un manque

de vision des pouvoirs publics. Le secteur non lucratif n'a pas été accompagné pour s'adapter aux évolutions du champ de la restauration scolaire. C'est en partie ce phénomène qui se produit pour les colonies de vacances.

Quatre mesures structurelles peuvent être prises afin d'intervenir sur l'accès aux vacances de la petite enfance et de la jeunesse :

- **La création d'un fonds d'accueil, de gestion et de réhabilitation du patrimoine** français afin d'obtenir un vrai patrimoine qualifié « centres de vacances ». Ce constat s'impose face à un nombre de plus en plus important de patrimoines laissés moribonds ou en voie de déshérence.
- **Le tri et la labellisation par l'Etat des institutions pouvant être certifiées « centres de vacances »**. Seuls les centres de vacances agréés par l'Etat pourraient alors légitimement bénéficier des aides et subventions publiques.
- **L'exigence de mixité sociale** doit être prise en compte dans la mise en place d'une politique publique relative aux vacances des enfants et des jeunes. Actuellement, les enfants de même quartiers et conditions sociales sont envoyés en vacances entre eux et restent, bien souvent, entre eux. Or, faire sortir les populations de leur territoire et de leurs réseaux de sociabilités locales doit être un objectif primordial de l'accès aux vacances.
- **La refonte des mécanismes de financements** : Il est possible d'envisager d'autres capacités de financements que les chèques-vacances, notamment pour le départ des enfants. L'ANCV ne peut pas être l'outil unique des politiques publiques d'aides au départ en vacances. On peut, par exemple, faire bénéficier les TPE-PME de crédits d'impôts pour les dons qu'elles font et la participation qu'elles engagent dans le départ en vacances des enfants de leurs personnels.



QUELS LEVIERS D'ACTION POUR RELANCER LA DÉMOCRATISATION DU DÉPART EN VACANCES ?

Bertrand Réau, professeur au CNAM,
titulaire de la chaire « Tourisme, voyages, loisirs »



Relancer la démocratisation du départ en vacances en France passe inévitablement par **l'établissement d'une statistique publique permettant la mesure et la lisibilité des pratiques de loisirs et de vacances** des Français. C'est bien en observant et en mesurant les pratiques des Français, y compris leurs pratiques de loisirs et de départ en vacances, que l'on peut espérer mettre en place des politiques publiques adaptées et efficaces. Or, depuis 2004, l'INSEE a renoncé à son enquête sur les vacances des Français qui avait lieu deux fois par an depuis cinquante ans. Il y a toujours des enquêtes sur les dépenses touristiques, il y a aussi toujours des bouts d'études sur tel sujet mais cela n'apporte pas de vision d'ensemble.

L'absence de données statistiques publiques permettant de mesurer les transformations du rapport aux vacances des Français et leurs usages, est un problème politique. Cela dénote de la difficulté qu'il y a encore, à l'heure actuelle, au sein de la société, à poser en tant qu'enjeu politique et social légitime et important, la question du temps des vacances. Or, avoir des éléments de cadrage, c'est aussi permettre de montrer et de mesurer les effets sociaux des vacances : les avantages et les bienfaits au fait de partir et de pouvoir partir. C'est donc légitimer politiquement la question de l'accès aux vacances.

« *Tout ce qui concerne les vacances en tant que telles, est peu étudié dans la statistique publique aujourd'hui. C'est un vrai problème.* »

Une statistique publique des loisirs et des vacances permettrait de mieux apprécier la mesure entre les taux

de départ et de non-départ en vacances. En effet, les taux de départ « moyens » cachent les écarts réels entre groupes sociaux, notamment en termes de pratiques. D'une part ces écarts sont très importants, d'autre part, **ils se creusent progressivement**. Les cadres supérieurs partent trois fois plus en vacances que les ouvriers. Mais quand on regarde les pratiques, par exemple les voyages à l'étranger en dehors de la famille proche, on s'aperçoit que les cadres supérieurs partent six fois plus que les ouvriers à l'étranger.

« *On ne naît pas vacancier. Il y a un apprentissage et une socialisation au départ en vacances qui sont importants à prendre en compte.* »

Il y a aussi **une dimension culturelle et sociale forte au départ en vacances**, différente selon les milieux sociaux et qui explique que les usages des vacances peuvent être très différents. Pour prendre l'exemple des voyages low cost, il y a bien sûr le prix qui peut donner l'illusion d'un accès pour tous, mais cette pratique pose certaines difficultés. Si l'aéroport se trouve à 150 km de chez vous, mis bout à bout, ça vous coûte plus cher. Et le low cost est souvent proposé à des périodes différentes des vacances scolaires. Donc pour faire un usage stratégique du low cost, il faut être urbain, ne pas avoir d'enfant et savoir s'auto-organiser. Il y a donc bien encore une question d'apprentissage et de socialisation aux vacances qui fait que le low cost est une fausse réponse à l'accès de tous aux vacances.



Bernadette David, maire-adjointe à la mairie de Bagneux



Les municipalités et les collectivités locales doivent **être au cœur des politiques volontaristes de départ en vacances** malgré, des dotations souvent sous contraintes. La priorité donnée à l'action éducative sur le territoire peut notamment intégrer le droit aux vacances de la petite enfance et de la jeunesse comme dimension forte de son déploiement.

« *Il faut gagner le premier départ des plus éloignés des vacances.* »

Deux leviers peuvent permettre d'augmenter la demande de départ en colonie de vacances :

- **La politique tarifaire** : dans la municipalité de Bagneux, la tarification est basée sur le quotient familial, établi en 7 tranches. Les tarifs varient de un à cinq suivant la tranche dans laquelle s'inscrit la famille. 80 % des familles concernées à Bagneux se situent dans les trois premières tranches de ce quotient.
- **L'accompagnement des familles** et leur mise en confiance : il faut mener localement un travail de lutte contre la surmédiatisation des incidents au départ en vacances (accidents de car, histoires de mœurs, etc.) afin que les familles soient plus enclines à laisser partir leurs enfants. La médiatisation à l'échelle nationale des bienfaits que produit le départ en vacances pour les enfants peut être une piste à envisager.

Il faut ensuite répondre à cette demande par des initiatives concrètes. Elles peuvent être de plusieurs ordres :

- **L'organisation de mini-séjours** par la commune, avec des animateurs et des équipes connus des parents afin qu'ils se sentent en sécurité.
- **L'instauration de départs en classes de découvertes** pour tous les enfants d'élémentaire. Ces classes de découvertes constituent moins un départ en vacances

en tant que tel qu'un premier apprentissage du départ. A Bagneux, la mairie a fait le choix de faire partir tous les enfants d'une même classe d'âge, à un niveau scolaire donné. Les enseignants concernés par l'initiative savent que cette année-là, ils vont partir en classes de découverte, ils préparent dès la rentrée leur projet.

Il convient aussi de mettre en place un accompagnement et une information accessibles aux familles tout au long de l'année par le biais des services d'accueil de l'enfance, de l'éducation et des centres sociaux et culturels. Ce dernier point est tout particulièrement important dans un contexte où l'accompagnement au départ en vacances repose de plus en plus sur les services municipaux. Effectivement, l'insistance des responsables politiques sur le rôle de la CAF ne doit pas cacher la fermeture réelle et fréquente de permanences CAF au sein de certains territoires. D'autre part, les associations qui aident aux politiques de départ en vacances voient, elles, leurs dotations baisser de manière drastique et sont contraintes de passer un temps pourtant précieux à monter des projets afin d'obtenir des subsides.

Enfin, le départ en vacances des enfants ne doit pas être confondu avec les actions au départ des jeunes (« les 16-25 ans ») qui semblent, eux, moins ciblés par les politiques publiques. En ce qui les concernent, les politiques et initiatives locales visent plutôt leur accompagnement au sein de la construction d'un projet de séjour avec des animateurs ou une organisation spécifique. La question de la remobilisation par la mise en place d'un projet vacances est un outil efficace de construction de l'estime de soi pour ces publics situés à un âge critique. Mais cela ne concerne pas beaucoup de départs pour l'instant et il est nécessaire que la question des vacances pour ces tranches d'âge s'intègre à part entière au sein des politiques jeunesse dans le cadre de dispositifs adaptés. A ces fins, les organismes d'éducation populaire et de jeunesse doivent parvenir à se positionner et à se rendre visibles par rapport aux acteurs privés classiques.



Thierry Cadart, trésorier confédéral de la CFTD



Le monde de l'entreprise et du travail est un acteur majeur et historique de la démocratisation du départ en vacances. C'est notamment **le rôle de l'action syndicale que de permettre le départ en vacances des salariés et personnels** d'entreprise. Or, la question des vacances a cette particularité et complexité d'être transverse à beaucoup de sujets. Cela impose de prêter attention à ce qu'elle ne soit pas perdue de vue face à d'autres enjeux et revendications qui peuvent se poser au sein du monde de l'entreprise, et de la société plus généralement.

« *L'accès aux vacances n'est pas un supplément d'âme mais un apport très important au vivre-ensemble.* »

L'action syndicale peut œuvrer à démocratiser le départ en vacances à travers plusieurs modes d'actions et types de revendications :

- Tout d'abord, il faut veiller à limiter **le nombre de personnes qui sont matériellement en difficultés** pour partir en vacances. Pour cela, il importe d'agir prioritairement par des actions sur les salaires car c'est la première composante du pouvoir d'achat. C'est donc bien dans l'entreprise que se joue une partie du débat sur l'accès aux vacances. Il faut également des actions sur les parcours professionnels afin qu'ils soient ascendants et pérennes. Et, enfin, il faut une action sur l'accès à l'emploi et sur la réduction du chômage.
- **Le rôle des élus et représentants du personnel au sein des comités d'entreprise** est également primordial, au travers notamment des activités sociales et culturelles (ASC) et l'accompagnement des salariés. Or, la mise en place du Comité Sociale et Economique (CSE) interroge actuellement sur la possibilité d'avoir une vraie politique

concernant les ASC au sein des entreprises. La réduction du nombre d'élus de proximité dans les « CSE » est inquiétante : plus on dispose d'instances éloignées des salariés au sein des entreprises, plus il est difficile d'avoir une bonne visibilité des organismes de vacances et de ce qu'ils proposent. Or, l'accompagnement est un élément fondamental des politiques publiques comme des politiques syndicales. Un dispositif n'est rien sans l'accompagnement des salariés sur la connaissance des dispositifs et de la manière de les utiliser.

- L'action syndicale doit s'assurer, enfin, **de promouvoir le droit aux vacances, aussi bien pour les salariés que pour l'ensemble des travailleurs**. Il y a des « invisibles » dans le monde du travail pour lesquels l'action syndicale doit veiller à ce qu'ils aient accès à tous les outils permis par le monde du travail. Les salariés travaillant dans des entreprises qui n'ont pas de CE sont particulièrement concernés. Quand on parle des CE, on laisse de côté une partie importante des salariés, notamment ceux qui exercent au sein des TPE-PME, avec moins de 50 salariés. C'est une revendication forte de l'action syndicale que de représenter ces salariés afin qu'ils aient accès aux ASC.

Les travailleurs précaires doivent aussi être pris en compte. Il s'agit des autoentrepreneurs, des travailleurs indépendants et des salariés concernés par les emplois atypiques : temps partiels et CDD (80 % des embauches actuelles se font en CDD) particulièrement. Les travailleurs précaires doivent d'autant plus faire l'objet d'une attention spécifique qu'ils cumulent plusieurs peines : des salaires peu élevés, des ressources variables et fragiles, des difficultés pour se loger et des difficultés à accéder à la formation et à une position stable sur le marché du travail. Ils cumulent un ensemble de problématiques à prendre en compte en parallèle de l'accès aux vacances. Il faut veiller à leur offrir la présence syndicale et le dialogue social au sein de l'entreprise et/ou sur le marché du travail.

CONCLUSION

Christophe Couillard Bellusci, grand témoin, Vice-Président du Conseil d'Administration de l'ANCV



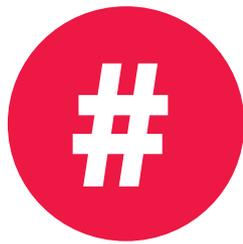
L'enjeu qu'est l'accès aux vacances pour tous pose éminemment la question du vivre-ensemble et de la lutte contre les inégalités sociales. Les vacances sont un instrument à part entière d'intégration et de cohésion sociale au sein de la société. Pour y parvenir, **le départ en vacances nécessite un apprentissage** et ce, dès le plus jeune âge. Au-delà des contraintes matérielles, il faut prendre en compte les freins psychologiques et méthodologiques au départ. **L'accompagnement doit donc être au cœur des politiques publiques d'accès aux vacances** : le départ en vacances est une activité qui se prépare dans le temps, qui s'organise.

Le tourisme social doit parvenir à montrer sa valeur ajoutée par rapport aux offreurs du privé. Si les vacances et le tourisme sont deux choses différentes et que l'industrie touristique est soumise, elle, à des objectifs de rentabilité et de profit, le tourisme social doit parvenir à se démarquer et montrer sa plus-value spécifiquement sociale. Il faut donner un moyen aux acteurs publics et associatifs de mener des actions

pour l'accès aux vacances, afin que le marché ne soit pas le seul interlocuteur pour les personnes dans une démarche de départ en vacances. Parallèlement, il faut une véritable politique de valorisation et de restauration du patrimoine, adossée aux politiques publiques d'accès aux vacances, pour valoriser les territoires et favoriser la mobilité et les départs en vacances sur le territoire français.

Enfin, trois catégories de publics demeurent absentes des problématiques de l'accès aux vacances : **les personnes en situation de handicap, les retraités et le grand âge ainsi que les demandeurs d'emploi** ; catégories de la population pour lesquelles il est souvent stigmatisant de considérer qu'elles disposent d'un droit égal de partir en vacances quand c'est, pourtant, une nécessité pour chaque Français. Les vacances sont un bien pour tous. Des pistes et mesures spécifiques au sein des politiques publiques d'accès aux vacances sont donc encore à imaginer.





EnVacances 2019 !



Jeunesse au Plein Air

21 rue d'Artois • 75008 Paris

Tél : 01 44 95 81 20 • Fax : 01 45 63 48 09

lajpa@jpa.asso.fr • www.jpa.asso.fr

